



COMMUNE DE
MONTREUX

InfoMuni

Municipalité de Montreux : décision prise le 24 janvier

Parmi les points traités par la Municipalité, relevons la décision qui suit :

Réhabilitation de l'ancienne menuiserie Moraz : permis de construire délivré

La mise à l'enquête publique du 25 septembre au 24 octobre 2019 du projet de transformation de l'ancienne menuiserie du centre de Montreux et de sa cheminée emblématique n'a donné lieu à aucune opposition. La Municipalité a délivré le permis de construire lors de sa séance du 24 janvier 2020.

L'ancienne menuiserie, qui date de 1900, avec sa cheminée (1901), fait partie des derniers vestiges industriels au cœur de Montreux. Le projet « Rives de la Baye » prévoit une occupation mixte, avec des surfaces d'activité au rez-de-chaussée et 14 appartements aux étages supérieurs. La volumétrie actuelle est conservée pour l'essentiel.

*Plus d'informations auprès de M. Christian Neukomm, Conseiller municipal, aux n^{os} 021 962 77 30
Courriel : christian.neukomm@montreux.ch et dans le [communiqué de presse](#) du 25 septembre 2019.*

Images de synthèse du projet « Rives de la Baye » Steiner SA
Copyright RDR architectes

